

Factsheet

International Grid Control Cooperation (IGCC)

Date

Décembre 2021

1 Situation initiale

L'Union européenne (UE) souhaite créer un marché intérieur de l'électricité libéralisé en Europe dans lequel les clients finaux bénéficieront d'un approvisionnement en énergie sûr, durable, concurrentiel et abordable. Le marché intérieur de l'électricité a été progressivement mis en place à l'aide de quatre paquets «Énergie» depuis 1996. Ses objectifs consistent notamment à encourager les échanges d'électricité afin d'obtenir des gains d'efficacité, des prix compétitifs, d'améliorer la qualité des prestations de services ainsi que de contribuer à la sécurité d'approvisionnement et au développement durable. Les «codes de réseau» (ou Network Codes) ont vu le jour après le troisième paquet du marché intérieur de l'UE. Il s'agit de directives juridiquement contraignantes que la Commission européenne a édictées sous la forme de règlements de l'UE et qui se basent sur les ébauches de l'ENTSO-E, l'association des gestionnaires de réseau de transport européens.

L'une des principales tâches de Swissgrid consiste à garantir et maintenir l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité. Elle fait appel à la puissance de réglage primaire, secondaire et tertiaire à cette fin. Plusieurs gestionnaires de réseau de transport (GRT) coordonnent et optimisent cette activation de l'énergie de réglage dans le cadre de différentes coopérations. L'une des possibilités pour cette optimisation est le processus de compensation des déséquilibres entre plusieurs zones de réglage («Imbalance Netting» en anglais).

Depuis 2012, Swissgrid est membre de la coopération «International Grid Control Cooperation (IGCC)» chargée de ce processus de compensation des déséquilibres.

La ligne directrice contraignante sur l'équilibrage du système électrique (Electricity Balancing Guideline [EB GL]) est en vigueur pour les GRT de l'UE depuis novembre 2017. Celle-ci stipule entre autres (art. 22 de l'EB GL) que les GRT de l'UE doivent répondre à leurs besoins en matière d'énergie de réglage secondaire au moyen d'une plateforme européenne pour le processus de compensation des déséquilibres. L'IGCC est le projet de mise en œuvre de cette plateforme européenne que l'ENTSO-E a choisi en février 2016 et qui a été «légalisé» par une décision formelle de l'ACER (Agency for the cooperation of Energy Regulators) le 24 juin 2020.

2 À quoi sert l'association de réglage des réseaux?

L'objectif de l'association de réglage des réseaux formée par 24 GRT européens (cf. figure 1) consiste à éviter les demandes d'activation contraires de l'énergie de réglage (processus dit de compensation des déséquilibres). Tout besoin contraire en énergie de réglage secondaire est compensé entre les GRT concernés afin de réduire la quantité d'énergie de réglage activée. Si la Suisse a besoin de 100 MW de puissance de réglage secondaire positive (injection supplémentaire) et l'Allemagne de 80 MW d'énergie de réglage secondaire négative (réduction de l'injection) à un moment donné, par exemple, une compensation de 80 MW est tout d'abord effectuée et seuls les 20 MW de puissance de réglage secondaire restants sont activés auprès des centrales électriques suisses. L'activation a toujours lieu dans le pays d'où provient le

besoin initial. La compensation décrite n'est bien sûr possible que si les capacités transfrontalières nécessaires à l'échange transfrontalier de 80 MW sont disponibles.

Depuis que la coopération internationale existe (depuis octobre 2011), l'énergie cumulée économisée s'élève à environ 40 TWh, ce qui correspond à un montant de plus de 0,75 milliard d'euros. Si nous transposons cette quantité d'énergie à la Suisse, elle correspond à environ 70% de la consommation annuelle du pays, ce qui permet de mieux comprendre l'amélioration apportée par l'association de réglage des réseaux en matière d'efficacité.

Il est prévu d'intégrer la compensation à «PICASSO», la coopération européenne en matière d'énergie de réglage. Il est toutefois envisagé de poursuivre l'IGCC en tant que projet séparé. Le GRT allemand TransnetBW exploite la plateforme. Swissgrid dirige le projet européen IGCC (Expert Group Convener et Steering Committee Chairman) depuis 2015. Ce rôle a été renouvelé avec l'accord de tous les GRT de l'IGCC en juin 2021.

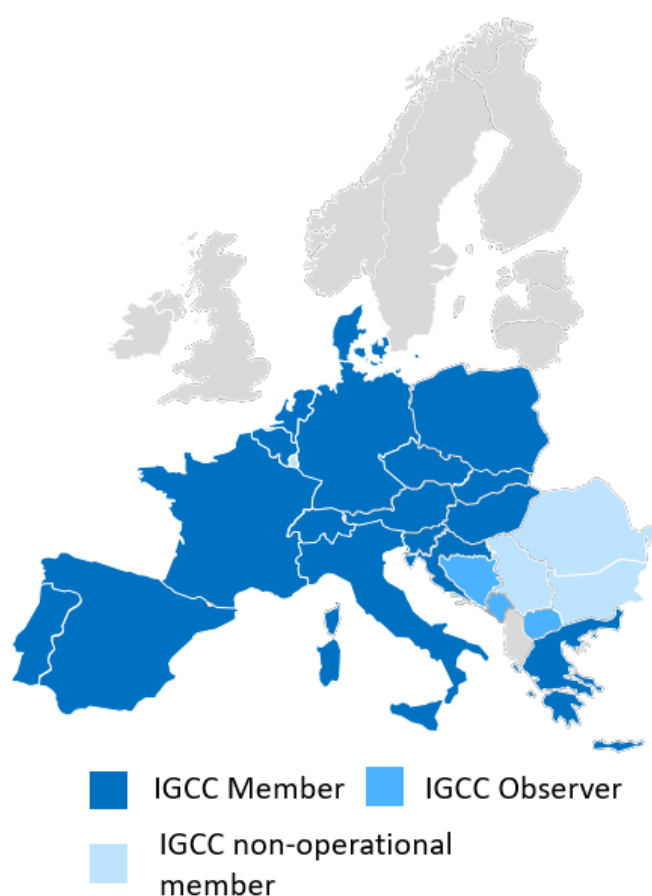


Figure 1: vue d'ensemble du statut des membres
Source: ENTSO-E IGCC Merger «IGCC membership status»

3 Avantages pour la Suisse

En participant à l'IGCC, Swissgrid évite d'utiliser environ 35 GWh par mois. Si elle n'y participait pas, la Suisse devrait recourir à l'énergie de réglage secondaire. Le montant économisé grâce aux activations évitées par la compensation s'élève à environ quatre à cinq millions d'euros par an pour la Suisse.